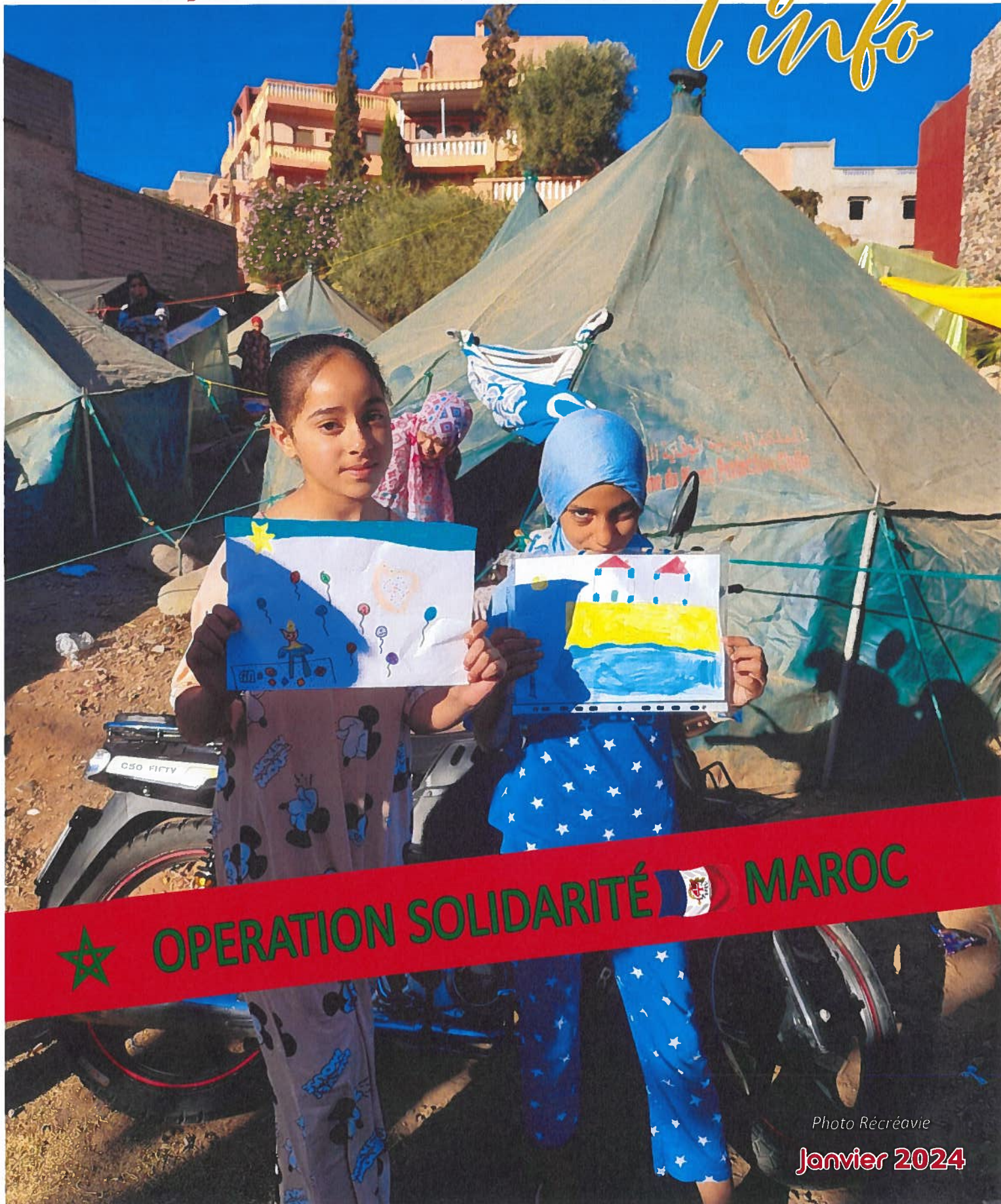


# VALENCE

Magazine d'information municipal

*l'info*



★ OPERATION SOLIDARITÉ  MAROC

Photo Récréavie

Janvier 2024



# Sommaire

Pierre RACINE, Maire de Valence-en-Brie,  
et les membres du Conseil Municipal  
vous souhaitent



Une très belle année



page 3 : L'édito

page 4-5 : Les vœux du Maire

pages 6-7 : Solidarité Maroc

pages 8-9 : Travaux d'assainissement

page 10 : Urbanisme

page 11 : A noter

page 12-13 : Vie de la commune

page 14-15 : Vie scolaire

pages 16-17 : Histoire et patrimoine

pages 18 à 23 : Associations

page 24 : Agenda

## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi fermé\_ Mardi 13h30-18h \_ Mercredi 8h30-12h00 / 14h00-18h \_ Jeudi fermé \_ Vendredi 14h -18h \_ Samedi 8h30-12h

Permanence des élus - lundi - 17h30/19h

## MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE VALENCE EN BRIE

Service Communication Information  
Place de l'église / BP 1  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
01.64.31.81.35 - 01.64.31.88.42

Directeur de publication : P. RACINE  
Rédactrice : Timmy CHEDRI  
Commission Information :  
P. DUFLOT - T. CHEDRI - N. CHARPENTIER  
Imprimé par nos soins

## NUMÉROS UTILES

· Mairie	01 64 31 81 35
· Gendarmerie	01 60 69 40 16
· Médecin d'urgence 77	0825 826 505
· SOS Médecins	36 24
· Hopital de Montereau	01 64 31 64 31
· Centre Anti poison	01 40 05 48 48
· SAMU	15
· POMPIERS	18
· Urgence Electricité	0810 333 077
· Urgence Gaz	0810 433 077



# Le mot du maire

Chers Valençaises, chères Valençois,

Une nouvelle année se dessine devant nous.

Cette année, nous allons avoir à gérer plusieurs projets, en particulier celui du réseau séparatif. Ce chantier qui va durer plus d'un an est détaillé dans ce bulletin.

Vous y trouverez un grand nombre d'informations, une autre réunion publique sera proposée pour continuer à répondre à toutes vos questions.

Nous allons également prendre une décision pour l'Etape. Cela fait bien trop longtemps que ça dure, maintenant, il faut y aller ! Les travaux à prévoir sont conséquents et nous allons faire le nécessaire auprès des services de l'État afin d'obtenir un maximum de subventions qui nous permettra de rendre ce projet réalisable.

Je souhaite aussi exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui se dévouent pour notre village. Nous avons les associations qui, par les nombreux événements et activités qu'elles proposent, nous font transpirer, rire, vibrer. Au travers de leurs implications, ils apportent leur aide aux enfants, ils font que les Valençois se rencontrent et partagent. Elles sont bien souvent aidées par des bénévoles qui choisissent, eux aussi, de faire vivre le village. Merci à vous tous ! Il faut reconnaître qu'il n'est pas évident de faire fonctionner une association. C'est énormément de temps et de dévouement ! C'est pourquoi nous avons fait le choix depuis le début du mandat de les accompagner, financièrement avec les subventions qui leur permettent, en partie, de fonctionner et matériellement en leur prêtant régulièrement les équipements nécessaires et en mettant les salles à disposition.

Les agents communaux et le personnel administratif sont tous impliqués pour rendre meilleure chaque jour, la qualité des services proposés. Vous êtes nombreux à nous faire des retours positifs. Valence-en-Brie ne s'est pas fait en 1 jour. Nous avons une équipe soudée et investie. C'est une chance. Régulièrement, nous investissons dans du matériel plus moderne pour que leur travail soit plus facile et plus efficace. Merci à toute l'équipe.

Nos maîtresses et les agents du SIRP forment une bonne équipe ! Grâce à eux, nos enfants évoluent dans de bonnes conditions. Nous les accompagnons aussi en faisant en sorte d'être à leur écoute et de les aider dans leurs projets. Merci à eux !

Nos commerces et nos entreprises sont aussi indispensables pour la vie de notre village. Sans eux, Valence-en-Brie aurait un visage bien pâle. Aujourd'hui, malgré la conjoncture actuelle, il est primordial de les soutenir. Nous Mairie, sommes à leurs cotés, mais c'est ensemble que nous devons les accompagner. Nous pourrions ainsi profiter de leur service encore longtemps. Merci à eux d'être là.

La liste n'est pas exhaustive, mais la taille de mon édito si.

Je vais donc finir en remerciant tous les membres du conseil municipal. C'est tous les jours que nous travaillons ensemble ! C'est grâce à cette équipe que les projets communaux avancent. Merci à leurs proches pour leur patience ! Merci à vous !

Je vous renouvelle mes vœux de bonheur et de santé pour vous et les personnes qui vous sont chères.

Que 2024 soit pour vous une année apaisée.

**Pierre RACINE**  
Maire

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

Abdou-Rahim KOSSONOU KOUASSI  
né le 16 juillet 2023

Gabriel, François, Pascal POUX  
né le 26 août 2023

Aeris, Gaïa BERARD CHAPITEAUX  
née le 14 novembre 2023

Mariya HAMDINI  
née le 04 décembre 2023

\*\*\*

**Bienvenue  
aux nouveaux Valençois**

### DECÈS

Claude GRIMOIN, 94 ans  
le 27 juillet 2023

Pierre QUINTAVALLA-LEMAUR, 84 ans  
le 19 septembre 2023

Médéric COMAZZI, 32 ans  
le 24 octobre 2023

Roberte BARAULT épouse GRIMOIN, 91 ans  
le 27 octobre 2023

Robert DELIMBEUF, 98 ans  
le 08 novembre 2023

\*\*\*\*

**Nos condoléances aux familles**

### MARIAGE

Florian REBOUR et Delphine LE BARS  
le 23 septembre 2023

Mohand SLIMI et Miryam NADDARI  
le 26 septembre 2023

Jordan LÉPINAY et Cynthia ATTOUMANI  
le 07 octobre 2023

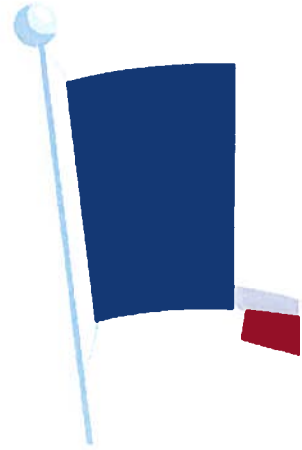


**Félicitations aux mariés**





## LES VOEUX



Dimanche 14 janvier, ont eu lieu les traditionnels vœux du maire. Le Maire était entouré d'une partie de son équipe municipale.

Malgré le froid, de nombreuses personnes étaient présentes.

Pierre RACINE a tout d'abord cités les réalisations de l'année 2023, à savoir :

- la fin des travaux de la boulangerie
- la réalisation d'un cabinet d'infirmier,
- des places de stationnement minute,
- la restauration des murs intérieurs de l'église
- la remise en état du parquet du RAM
- la peinture d'une partie des murs de l'école
- la finalisation des éclairages de la salle des fêtes...

Pour 2024, les objectifs sont les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement qui vont démarrer au mois de mai, la réfection de la C2 (route de Vernou), la demande de subvention pour la sécurisation de la départementale 605 et une réflexion sur un projet cohérent pour l'hôtel.

Suite à ça, des récompenses ont été décernées pour les décorations de Noël. Les 3 premiers sont Mme Barbarat, Mme Fauveau et Mme Lambert.

M. Skirka, ancien boucher de Valence et présent sur la commune depuis 50 ans ainsi que M. Ouzine Bahamou pour son investissement pour le village, mais surtout pour sa participation autant personnelle que financière pour la collecte destinée aux enfants sinistrés du Maroc ont été mis à l'honneur lors de cette cérémonie.

Nous nous sommes retrouvés autour d'un verre de l'amitié accompagné de petites douceurs réalisées par notre boulanger.

Le maire et les conseillers réitère leurs vœux de santé et de bonheur pour cette année.



## A L'HONNEUR

Chantal et Guy SKIRKA sont arrivés à Valence-en-Brie le 15 janvier 1974 au 13 rue André Taboulet. Ils ont repris la boucherie en succédant à l'ancien boucher Monsieur et Mme Genty.

Ils ont pris leur retraite en 2006.

Guy SKIRKA a obtenu de nombreux prix et récompenses en France et en Belgique pour sa spécialité "le boudin noir à l'oignon" : il fut médaillé plusieurs fois des médailles d'or, d'argent et de bronze.

L'autre spécialité : la viande Blonde d'Aquitaine venant de la Ferme de la Recette d'Echouboulains (des bêtes locales à 2km de Valence).

Pendant 32 ans, de 1974 à 2006 il a fait les tournées dans son camion itinérant (Le Tube Citroën, le C25, le C35) dans 9 communes environnantes : Laval-en-Brie, Forges, Saint Germain Laval, Machault, Pamfou, Echouboulains, La Chapelle Rablais, et faisait le marché de Ville Saint Jacques et Sivry-Courtry.

Guy était déjà du métier puisque dès l'âge de 14 ans après son certificat d'études il a commencé son apprentissage dans une boucherie dans l'Yonne. Puis il a travaillé à la Boucherie Parisienne à Montereau dès 1966 jusqu'en 1973.

Puis le 15 janvier 1974 il s'est mis à son compte avec Chantal, son épouse en tenant la Boucherie de Valence pendant 32 ans de 1974 à 2006.

Chantal a appris le métier de la boucherie sur le tas, en partant de zéro.

Chantal tenait la boutique pendant que Guy était en tournées avec son camion.

Ils ont travaillé sans relâche pendant 32 ans, avec 1 jour de repos par semaine, travaillant les week-ends et jours fériés, 15 jours de vacances par an, plus de 100h de travail par semaine en débutant leurs journées vers 4h du matin pour finir vers 22h-23h.



Ils ont fait aussi des foires expositions, des marchés de Noël, le Festival de la Terre à Mormant, les fêtes Napoléoniennes à Montereau, la Semaine du Goût à la Ferme de la Recette à Echouboulains.

Pendant 32 ans, un lien fort d'amitié s'est tissé entre eux et leurs cher(e)s client(e)s que ce soit à la boutique ou en tournées. Ils partageaient les joies, les peines, les mariages, les naissances, les décès de leurs client(e)s.

Un lien fort de proximité qui unit le commerçant à ses client(e)s, l'entraide, les livraisons à domicile chez les personnes âgées, l'écoute, la bienveillance, la confiance, l'oreille attentive.

Une carrière de 32 ans riche, diversifiée, intense, fatigante, mais incroyablement passionnante avec des client(e)s très fidèles.

Merci Guy et Chantal



# SOLIDARITÉ MAROC

Suite au séisme qui a frappé le Maroc une habitante de Valence, Mme Miranda a interpellé la mairie pour savoir si quelque chose serait mis en place pour venir en aide aux sinistrés. Nous avons réagi très rapidement en organisant une collecte afin de récupérer des besoins de première nécessité. Un tract a été distribué sur toute la commune ainsi que sur les communes avoisinantes et de nombreux Valençois, pamfolliens et autres ont répondu très généreusement.



Une des urgences était de récupérer un maximum de draps afin de permettre aux familles endeuillées d'enterrer leurs défunts dignement. Nous avons, avec l'aide de Madame Miranda et Monsieur Barré, récupéré tous les draps et toutes les couvertures de l'hôtel qui se trouvait encore dans les armoires et qui ne servait plus depuis de nombreuses années. En deux jours nous avons tout lavé et séché. Dans le même temps, nous avons contacté M. Ouzine Bahamou pour lui demander s'il connaissait une association qui pourrait s'occuper du transfert des dons au Maroc. Il a pris contact avec l'association Récréavie et s'est occupé de toute la partie transfert y compris le financement du transporteur pendant que nous nous occupions de la collecte. Nous avons récupéré près d'une tonne de produits, draps, couvertures, duvets, vêtements d'hiver, linge de maison, produits d'hygiène, produit de soins, matériel, etc...

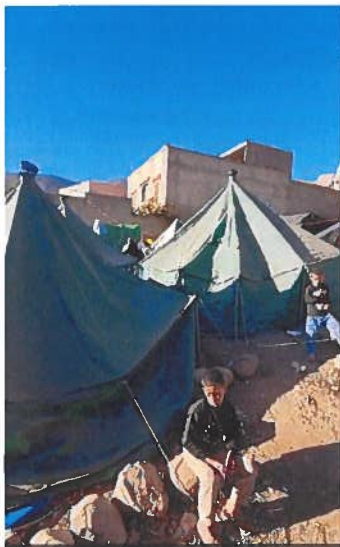
Les enfants de Valence ont montré aussi leur solidarité en créant de nombreux dessins à l'attention des enfants du Maroc.

Nous sommes contents d'avoir eu un retour en images de la distribution de tous les dons qui ont été faits. Nous tenons à remercier M. Bahamou pour sa réactivité, l'association Récréavie qui a fait un travail formidable, les bénévoles qui nous ont aidés lors de cette collecte et tous les Valençois pour leur générosité.





## \*\*SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : VALENCE EN BRIE ET L'ASSOCIATION RECREAVIE UNISSENT LEURS FORCES POUR AIDER LES VICTIMES DES SÉISMES AU MAROC\*\*



En réponse aux séismes dévastateurs qui ont frappé le Maroc le 9 septembre 2023, la ville de Valence en brie et l'association RECREAVIE ont spontanément orchestré une action humanitaire exemplaire. Un élan de solidarité qui a permis de fournir une aide cruciale à plusieurs villes du Haut Atlas, dont Aït Bouzid, Taourirt, Amizmiz, Ouriguane, Oukaimden, et bien d'autres.

L'initiative a abouti à la distribution remarquable de près de 2 tonnes de matériel essentiel, comprenant des vêtements chauds, des tentes, des jeux pour les enfants et des équipements de première nécessité. Ces biens vitaux ont été acheminés avec succès vers une dizaine de localités touchées par la catastrophe, offrant un soutien concret aux communautés en détresse.



Mais au-delà de ces dons matériels, des dizaines de dessins des enfants de Valence en brie, confectionnés avec amour, ont accompagné le convoi. Ces œuvres d'art spontanées ont apporté une touche de chaleur supplémentaire en offrant du réconfort aux enfants marocains affectés par la tragédie.

Ce geste humanitaire d'envergure n'aurait pas été possible sans la mobilisation exceptionnelle des habitants de Valence. Leur générosité et leur détermination ont été les piliers de cette action spontanée, montrant que l'entraide peut transcender les frontières.



Au nom des bénéficiaires au Maroc, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers les citoyens de Valence en Brie. Leur compassion et leur solidarité, alliées à l'innocence des dessins d'enfants, ont apporté un rayon de lumière dans des moments difficiles, démontrant la force des liens humains et la capacité à faire une différence significative dans la vie de ceux qui en ont le plus besoin.

Cette collaboration entre la commune de Valence en brie et l'association RECREAVIE représente un exemple inspirant de la puissance de l'action collective en faveur du bien-être global. En ces temps difficiles, cette démonstration de solidarité restera gravée dans les mémoires, rappelant que même les gestes spontanés peuvent avoir un impact durable sur la vie des autres.

**LANCEMENT DES TRAVAUX DE MISE EN SEPARATIF DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A VALENCE-EN-BRIE A PARTIR DE MAI 2024.**

A la suite de la réactualisation du Schéma Directeur d'Assainissement des communes de PAMFOU, MACHAULT et VALENCE EN BRIE, des travaux de mises aux normes des réseaux d'assainissement des villages doivent se poursuivre pour optimiser le fonctionnement des systèmes d'assainissement des communes concernées dans la continuité de la construction de la station d'épuration intercommunale PAMAVAL.



**PROCHAINE REUNION PUBLIQUE  
D'INFORMATIONS  
AVRIL 2024**

En effet, la collecte d'importante quantité d'eaux de pluie ajoutées aux eaux usées reste problématique et génère depuis toujours un dysfonctionnement des réseaux d'assainissement : par temps de pluie, des eaux usées peuvent se déverser dans le milieu naturel avant le traitement à la station d'épuration. De 2018 à 2020, la réalisation du schéma directeur d'assainissement des 3 communes a permis de définir les travaux nécessaires pour travailler sur la **séparation partielle des eaux pluviales du réseau d'assainissement unitaire actuel.**

Après une phase d'étude spécifique à la commune de Valence-en-Brie réalisée en 2022-2023, le lancement des travaux de **mise en séparatif de 75% du réseau d'assainissement sous domaine public** va permettre de **créer un réseau d'assainissement dédié aux eaux usées** pour y **raccorder 134 habitations à terme** et de **conserver (ou réhabiliter) le réseau existant uniquement pour les eaux pluviales.**

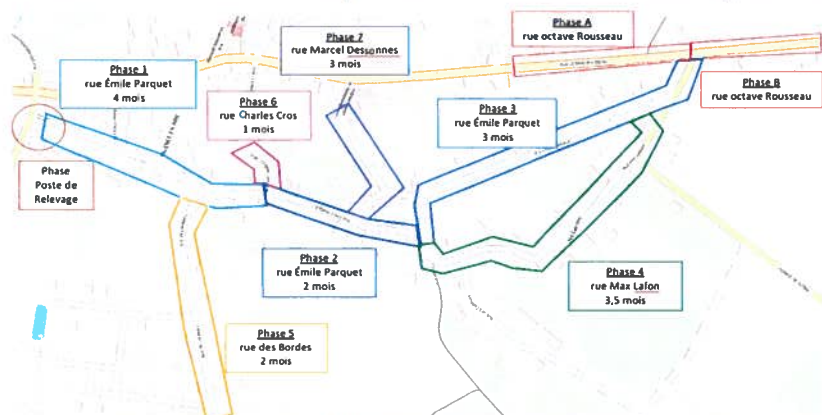
A l'instar de la réunion publique du 26 juin 2023, une **nouvelle réunion publique préalable au lancement des travaux se tiendra début avril**, en présence des entreprises en charge des travaux pour présenter le projet et répondre aux interrogations des riverains. **Les élus de Valence-en-Brie ont été associés aux différentes phases d'études et ont validé les principes de l'organisation, présentée ci-dessous, de cette opération très importante mais indispensable.**

La phase de préparation des travaux est actuellement en cours et permet d'imaginer l'organisation ci-dessous, qui sera cependant confirmée lors de la réunion publique du mois d'avril.

**TRAVAUX EN DOMAINE PUBLIC**

Les travaux vont s'orchestrer en **7 phases dans les rues communales** sur une **durée prévisionnelle de 18 mois à partir de mai 2024.**

- ▶ **Phase 1** : rue Émile Parquet (à la rue Charles Cros) de mai à août
- ▶ **Phase 2** : rue Émile Parquet (de la rue Charles Cros à la rue Max Lafon) – septembre / octobre
- ▶ **Phase 3** : rue Émile Parquet (de la rue Max Lafon à la rue Octave Rousseau) de novembre à janvier 2025
- ▶ **Phase 4** : rue Max Lafon de février à mai
- ▶ **Phase 5** : rue des Bordes – juin / juillet
- ▶ **Phase 6** : rue Charles Cros – septembre
- ▶ **Phase 7** : rue Marcel Dessonnes d'octobre à décembre



Les travaux vont s'orchestrer en **2 phases sur la route départementale** sur une **durée prévisionnelle de 6 mois** une fois les travaux réalisés dans les rues communales.

- ▶ **Phase A** : rue octave Rousseau – durée estimée 3 mois (période à définir)
- ▶ **Phase B** : rue octave Rousseau – durée estimée 3 mois (période à définir)

**Chaque phase des travaux en domaine public s'organisera autour de la pose du réseau d'eaux usées, la pose de regards de branchements dédiés au raccordement des réseaux privés, d'essais sur les nouvelles canalisations et de la réfection de l'espace public.**



## TRAVAUX EN PROPRIETES PRIVEES

Conformément à la réglementation, le **raccordement des habitations concernées est obligatoire** et va nécessiter des travaux en propriétés privées, **à la charge des particuliers**.

Ces travaux peuvent être réalisés indépendamment par chaque particulier ou en action groupée ; C'est **cette action groupée que propose la Communauté de Communes**, en se portant maître d'ouvrage pour le compte des administrés, **pour bénéficier de subventions** de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), à hauteur de **5 000 euros par habitation**.

A cet effet, en 2021, le bureau d'étude, et maître d'œuvre, ICAPE a réalisé des visites domiciliaires pour l'élaboration d'un avant-projet de raccordement (plans et devis estimatifs), établir le dossier de consultation des entreprises et désigner **l'entreprise LA LIMOUSINE pour la réalisation des travaux en propriétés privées**.

Une nouvelle visite domiciliaire réalisée entre juillet et décembre 2023 a été nécessaire pour ajuster les projets, localiser les ouvrages et les contraintes de chaque habitation et mettre à jour les chiffrages des travaux.

**Dans les prochaines semaines, les riverains concernés recevront un chiffrage des travaux et un projet de convention** avec la Communauté de Communes pour définir les règles de financement et d'obtention des subventions.

Un dossier de subventions ne pourra être déposé auprès de l'AESN **seulement si 80% des riverains concernés donnent leur accord**. A défaut de signature de la convention, aucune subvention ne pourrait être accordée et les riverains devront ainsi exécuter les travaux par leurs propres moyens.

Le **démarrage des travaux en domaine privé** pour le raccordement des 134 habitations au réseau d'eaux usées **se fera au fur et à mesure de l'avancement des travaux en domaine public** pour permettre une mise en service progressive de ce nouveau réseau.

## CONDITIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Pour chaque tranche de travaux en domaine public, **le chantier va se dérouler de manière progressive et glissante sur une emprise de 60 m linéaire environ**. Cette organisation sera confirmée lors de la réunion publique préalable au démarrage des travaux.

Concernant **les rues communales, les travaux se dérouleront en route barrée stricte**, y compris soirs et week-end car l'enceinte du chantier sera totalement close. La **circulation des riverains sera possible à l'exception de la zone d'emprise du chantier** et l'accès aux véhicules d'urgences sera maintenu. Le **stationnement sera réglementé** dans la rue concernée au niveau de l'emprise du chantier. **L'accès piétons aux habitations sera maintenu**.

Concernant **la route départementale**, les travaux seront réalisés sur une moitié de la chaussée. La **circulation sera maintenue par alternance**, y compris le soir et le week-end.

Des **plans de circulation et de stationnement adaptés à l'avancement des travaux seront transmis régulièrement** pour permettre aux habitants d'anticiper leurs déplacements et l'accès à leur domicile.



## MONTANT DES TRAVAUX

Le montant des travaux comprenant les études, la mission de maîtrise d'œuvre, les études domiciliaires et les travaux en domaine public représente **un investissement de 5,3 millions d'euros hors taxes**.

Les **subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de Seine-et-Marne sont estimées à près de 2,1 millions d'euros hors taxes**. Le reste à charge sera financé par la CCBRC.

### VOS CONTACTS ?

► **LE CHEF DE CHANTIER DE L'ENTREPRISE**  
*Présent en permanence sur site, il sera votre interlocuteur privilégié pendant les travaux pour faciliter les échanges et répondre aux questions d'organisation. Son contact sera communiqué lors de la réunion publique fixée en avril 2024.*

► **SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
*Joignable au 01 60 66 64 00 ou à l'adresse [sea@ccbrc.fr](mailto:sea@ccbrc.fr).*

## TRAVAUX À VENIR EN 2024

L'année 2023 a fait l'objet d'une pause dans les travaux, mais 2024 devrait avec le réseau d'assainissement être plus compliqué pour tous.

Cependant et à cause de la déviation mise en place par le département en début d'année par la route de Vernou suite à la fermeture de la RD 40 entre le rond-point de la Royale et Pamfou, le Département de Seine et Marne a prévu de réparer la partie entre la sortie du village et la limite avec Vernou dans la Forêt après la mare aux usages.

Nous avons, en complément de ces travaux, prévu de maintenir la chicane réalisée pour ralentir les véhicules arrivant sur Valence- En- Brie en la réalisant de manière définitive et solide.

Une réunion avec le Conseil Départemental s'est tenue concernant la sécurisation de la D605.

Il a été décidé d'installer des places de stationnement provisoires des 2 cotés de l'entrée du village ainsi que sur la traversée. Cette décision a été prise suite au comptage des véhicules que nous avons demandé.

Il faut savoir que plus de 50 000 véhicules traversent le village chaque semaine dont beaucoup de camions. Et plus de 80% sont en excès de vitesse.

Les places deviendront définitives par la suite, mais une réunion publique sera mise en place au préalable, afin d'en discuter avec les administrés.

De plus, des barrières seront installées le long du plateau surelevé en face de l'église ainsi afin d'empêcher les voitures de se garer à cet endroit et sécuriser ainsi le passage des piétons.

## RAVALEMENT DU PIGNON DU PRÉAU L'ANCIENNE ÉCOLE

Comme annoncé dans le numéro précédent, nous avons dû procéder au ravalement du pignon de l'ancienne école, rue Marcel Dessonnes, car suite à des infiltrations des pierres à mi-hauteur étaient en train de se déliter. Le pignon est désormais consolidé et tout risque d'éboulement est écarté.



## RÉFECTION DU SOL DU R.A.M.

Le sol des 2 salles du Relais d'Assistants Maternelles, ouvert depuis quelques années dans l'ancienne école, a dû être remplacé car suite aux travaux menés par le maître d'œuvre mandaté par la Communauté de communes, l'ancien parquet laissé en place s'est soulevé à cause d'une mauvaise conception des travaux. Le problème est apparu 2 mois après l'ouverture du R.A.M en 2019 et depuis nous n'avons pas cédé et nous sommes battus pour que les désordres soient réglés. Suite à différentes expertises et des années de combat, nous avons obtenu de la communauté de commune et de son assurance les finances pour ces travaux. Ces travaux sont en cours et bientôt nos petites têtes blondes pourront réintégrer la totalité des locaux.





# A NOTER

## INTRA MUROS

IntraMuros est une plateforme mutualisée qui permet d'accéder à toutes les informations des communes. Entièrement gratuite, IntraMuros permet de retrouver l'essentiel des informations du quotidien.

Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de notre commune et de celles aux alentours. Abonnez-vous et recevez les alertes en temps réel.

Consultez le menu de cantine de l'école de vos enfants et bien d'autres choses encore ...

N'attendez plus : téléchargez l'application dès maintenant !

**BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**DÉSORMAIS, SUIVEZ  
TOUTE L'ACTUALITÉ  
DE VOTRE TERRITOIRE SUR**

**IntraMuros**

DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store

**ADOPTÉZ-LA DÈS MAINTENANT !**

**Votre Communauté de Communes utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et vos services publics.**

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le vendredi 8 septembre avait lieu le forum des associations aux Fours à Chaux. Les associations proposaient leurs activités aux Valençois. À la suite un pot de l'amitié été offert par la mairie en même temps que la petite restauration proposée par le Comité des Fêtes.

Les lampions (100) étaient aussi de la fête pour une déambulation dans les rues de Valence-en-Brie avec nos concitoyens. Après 45 minutes de marches, nous arrivions au stade pour un magnifique feu d'artifices.

Merci à tous les participants et à l'année prochaine !



### AU REVOIR MME GRIMOIN



Après avoir tenu durant 22 années le secrétariat de la mairie de Valence-en-Brie, sous la gestion de trois maires, assuré le secrétariat du Syndicat d'électrification, celui de la Vallée Javot, celui de l'Association des secrétaires de mairie du canton, celui du Don du sang au Châtelet-en-Brie, Mme Roberte Grimoin s'est éteinte le 27 octobre dernier à 91 ans. Sa famille, ses amis, voisins et connaissances l'ont accompagnée au cimetière du village.

Danielle Bullot

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La commémoration de l'Armistice de 1918 n'a pas manqué, cette année encore, de dignité devant le monument pour les Enfants de Valence- En- Brie morts pour la France. Celle-ci a été comme chaque année émouvante et suivie par des Valençois, venus trop peu nombreux saluer les anciens combattants.

Ce devoir de mémoire si bien préservé, malgré un temps pluvieux et glacial, a associé plusieurs générations. La présence d'enfants de l'école communale a donné une dimension particulière à la cérémonie en présence de Monsieur Benoit Kaplan, Préfet délégué pour l'égalité des chances, de Monsieur Pierre Racine, Maire de Valence- En- Brie, des membres du conseil municipal, des gendarmes du canton, des élèves de l'école officiers de gendarmerie de Melun et des pompiers de La Grande Paroisse.

Après lecture par monsieur Kaplan du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire ainsi que la liste des morts pour la France dans l'année, Monsieur le Préfet, aidé par 2 enfants, a procédé au dépôt d'une gerbe au pied du monument. La Marseillaise entonnée par les enfants accompagnés des officiels présents. A la fin de la cérémonie, Monsieur Racine a invité toutes les personnes présentes au pot de l'amitié offert dans la salle Marius Albert.





## Cultures en Jardins

Le festival de toutes les cultures

Le 1 et 2 juin 2024

On rappelle brièvement le principe (pour ceux qui n'auraient pu assister à l'une des trois premières éditions), on ouvre son jardin, on accueille des artistes pendant une petite heure et le public suit en respectant parfaitement le lieu dans lequel il est convié.

Même en restant « très » modeste, on ne peut nier que cette manifestation prend chaque année une belle ampleur et une réelle résonance auprès des artistes invités.

Certains deviennent des figures incontournables de ce week-end, d'autres sollicitent longtemps à l'avance leur programmation.

Plusieurs de nos caractéristiques qui paraissent essentielles aux intervenants et spectateurs sont l'unité de notre groupe, la chaleur de notre accueil, le caractère champêtre de ces déambulations villageoises où il semble bon de flâner, de se rencontrer et d'échanger en toute simplicité.

En ce sens, nous cherchons à nous démarquer des grands et moyens festivals qui prolifèrent à cette époque de l'année.

On trouve sa place sans être perdu dans la foule, du bon temps à l'ombre des jardins et pour les années maussades « un p'tit coin de paradis sous un p'tit coin de parapluie ».

Ces « beaux » artistes ont la modestie et la gentillesse de jouer gratuitement et de solliciter votre bon cœur en faisant passer « le chapeau » pour y mettre quelques pièces, un petit billet, et plus rarement une carte de crédit !

Cultures en jardins, avec un budget infiniment plus modeste que d'autres villes et villages alentours, parvient à s'autogérer grâce, en partie, à la subvention et au soutien inconditionnel de notre commune toute aussi généreuse avec les autres associations valençaises.

Pour réussir une belle fête, outre la qualité des hôtes, il faut pouvoir les recevoir en amis, simplement certes, mais avec des moyens humains et très franchement les bénévoles nous manquent.

Nos jardins s'ouvrent de plus en plus, sans jugement de valeur, juste pour le plaisir d'accueillir un bel événement. Sans la présence indispensable des bénévoles- « petites mains » au grand cœur pour servir café - croissant au matin, desservir « sans casse » la vaisselle de trois repas, monter les barres non numérotées de barnums sans mode d'emploi, dérouler des fils électriques emmêlés, transporter ou déplacer des charges rarement lourdes mais répétitives (bancs, tables, vaisselles, etc...)- la réussite de ce nouveau challenge édition 4 ne saurait être pleinement et sereinement atteinte.

Ces tâches ne sont pas ingrates si elles ne sont pas uniquement confiées à quelques malheureux corvéables du matin au soir. Moins d'une petite heure partagée dans le week-end, diminue d'autant la contrainte des autres et offre la liberté de découvrir les spectacles proposés.

L'idée de s'engager, même peu, est certainement le premier pas le plus difficile à faire, le plus souvent par timidité, rarement par indifférence. Il développe toute aussi rapidement, le plaisir de découvrir l'autre, de vivre dans son village au milieu de visages identifiés.

Nous comptons sur votre soutien, votre participation aux animations et sur ce petit « coup de main » loin d'être négligeable.

La prochaine réunion est prévue le 2 Mars à 10 heures.

Pour tout renseignement merci de contacter Lucie au 06 74 20 06 73

Ou Gilles au 06 68 25 76 61.

*Cultures en jardins saison 4, c'est parti !*

# VIE SCOLAIRE

## L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX AUX VALENÇOIS ET VALENÇOISES.

L'équipe enseignante adresse ses meilleurs vœux aux Valençois et Valençoises.

En septembre, les grands ont accueilli les CP en chantant en canon « Makotoudé ».

Puis, les classes de CP et les CE1-CE2 ont reçu la visite de l'association Concert de poche. Place à l'imagination pour les enfants, qui ont pleinement participé à l'intervention. Après avoir inventé une histoire, cette dernière a été mise en musique par une violoncelliste.

Au mois d'octobre, c'est toute l'école qui s'est bougée, dans le cadre de la Journée nationale du sport scolaire (JNSS). Au programme : tir au but, hand, tir à la corde, relay à l'aveugle et bérêt sur le stade.

Le 16, les enfants ont participé au projet « Nettoyons la nature ». Équipés de chasubles et de gants, ils se sont répartis entre la cour, le stade, les champs et les rues de Valence pour ramasser les déchets. Mégots, bouteilles en plastiques, mouchoirs... plusieurs sacs de détritiques ont



été récoltés.

En novembre, à l'occasion de l'installation d'un cirque sur le stade, tous ont pu découvrir les coulisses du cirque.

Les élèves de CM1-CM2 ont visité la mairie et ont élu les délégués de classe, en présence de M. Racine.

Mi-décembre la gendarmerie est venue dans cette même classe pour parler du harcèlement et des risques liés à internet. Ils reviendront en janvier pour la passation d'un « permis internet ».

Le 22 décembre, toute l'école s'est rassemblée à la salle des fêtes du village pour une séance cinéma. Pendant deux heures, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont pu voyager en regardant « Le pôle express ». L'après-midi, les enfants se sont retrouvés dans le hall de l'école pour la distribution des cadeaux : chacun avait fabriqué un objet à la maison pour l'offrir à un camarade. Une belle façon de commencer les vacances de Noël et de finir l'année 2023 ! Un grand merci à la mairie et les parents pour leur implication.

*Isabelle ARGAN*

### INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

ECOLE PRIMAIRE  
6 PLACE DE LA RESISTANCE  
77830 ECHOUBOULAINS  
01 64 31 85 80  
ce.0770160f@ac-creteil.fr

Après le passage à la Mairie de votre domicile, merci de vous présenter à l'école (face à la Mairie d'Echouboulains) munis des documents suivants (également à fournir à la Mairie) :

- Certificat d'inscription fourni par la Mairie,
- Carnet de santé de l'enfant,
- Livret de famille,
- Justificatif de domicile,
- Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés,
- Tout document relatif à la santé de l'enfant ou la situation familiale de ses parents, à porter à la connaissance de l'école.

### INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Pour la rentrée 2024

Enfants de maternelle nés en 2021 ou nouvellement arrivés à Echouboulains ou Valence en Brie

Du LUNDI 22 AVRIL au VENDREDI 3 MAI  
De 8h15 à 8H50, et à 16h45

Mardi 23 Avril  
8h00/12 h00 et à partir de 13h30  
(Sous réserves de remplacement du Directeur)



3 Classes composent l'école d'Echouboulains : Petite section de maternelle avec Mme Benoit et Dominique Limousin en ATSEM, Moyenne et grande sections de maternelle avec Mme Rembry et Murielle Senet en ATSEM et Grande section CM2 avec Mr Ramaré. 67 enfants y sont scolarisés.



Les plus grands ont pu admirer les cerfs du Champ des Bouteilles lors d'une sortie le 05/10/2023. Ils ont eu la chance de voir défiler devant leurs yeux près d'une quarantaine de cervidés, dont un qui les a observé en retour, et quelques sangliers.



Après la Forêt, tous les élèves de l'école ont profité d'une exposition sur les fonds marins proposée par Eric Rouveau, dit Papy Poisson. Du matériel, des photos et une projection ont fait le bonheur des enfants.

Nous mettons à votre disposition un bac de collecte de piles et batteries usagées. Cette collecte nous a permis de nous classer 3 fois dans les trois premiers au concours organisé par le SMITOM depuis 5 ans. Nous vous proposons également une poubelle de collecte de bouchons en plastique au profit d'une association « Les Clays Handi'sport » qui permet d'aider au financement d'équipements adaptés pour la pratique du sport. N'hésitez pas à nous déposer vos sacs, même devant le portail de l'école face à la Mairie. Nous nous chargerons de les mettre dans les bacs.



Vous trouverez toujours un point de collecte de bouchons en plastique et de piles et batteries usagées à l'école, face à la Mairie. N'hésitez pas à poser vos sacs ou contenant devant le portail en cas de fermeture, nous les rentrerons. Merci



*Mathieu RAMARÉ*

## VALENCE ET SES GARDES-CHAMPÊTRES

(1ère partie)

Alors qu'incivilités, violences et dégradations sévissent, désormais jusque dans nos campagnes, nous vous proposons de revenir sur l'autorité qui s'exerçait autrefois face aux manquements aux lois et aux règlements ainsi qu'aux principes de la vie en société dans notre village.

Avant la Révolution de 1789, le sergent de la prévôté veillait au respect des lois, des Ordonnances et autres règlements de police locale et à la bienséance. Lors de la suppression des justices seigneuriales, par un Décret de l'Assemblée Nationale en août 1789, cet agent de l'autorité disparu. Après la mise en place des diverses chambres de justice qui les remplacèrent, une justice de paix de simple police, créée les 16 et 24 août 1790, siégea au chef-lieu des cantons, composée d'un juge et de son greffier, ayant pour interlocuteur privilégié les maires de chaque commune de la juridiction. Un garde-champêtre fut institué selon les Décrets des 23 septembre et 6 octobre 1791<sup>1</sup>, dans le cadre des dispositions du Code rural. Son statut fut défini par la loi du 8 juillet 1795, précisant : *il y aura dans chaque commune rurale un garde-champêtre [...] pour la conservation des récoltes et propriétés rurales [...] au moins un garde par commune*. Âgé d'au moins 25 ans, il devait être de bonne vie et mœurs et désigné pour ses probité, zèle et patriotisme par le maire, avec approbation du Conseil municipal, il était salarié sur le budget communal d'un traitement fixé par le District de Melun ; il fut doté d'une arme par un Décret du 24 juillet 1816. Afin de valider sa nomination, il devait prêter serment devant le juge de paix de son canton. Bonaparte, le 25 fructidor an IX (12 septembre 1800) demanda que le choix des nominations se porte de préférence sur d'anciens vétérans des guerres.

Si cette création avait, à l'origine, pour objectif la

protection des champs, des récoltes, des bois, etc., très vite la profession évolua vers la vigilance face à toutes les infractions à l'autorité qui entrèrent presque naturellement dans le champ de ses compétences en faisant de lui un policier rural ayant rang d'officier de police judiciaire<sup>2</sup>, destiné au maintien de l'ordre. En fait, le garde-champêtre se retrouva à exercer les mêmes fonctions que celles du sergent de l'ancienne prévôté, augmenté des évolutions de la société. Ses charges s'étendaient notamment : surveillance des récoltes, sanctions tous les délits forestiers tant dans les domaines de l'État que dans ceux de propriétaires privés, les errances des bestiaux et des volailles dans les récoltes par

défaut de surveillance des gardiens, souvent les enfants des familles, s'ajoutèrent les manquements aux règlements, tant nationaux que communaux, les absences de respect envers les institutions ou de leurs représentants, le maintien de l'ordre, l'interposition lors de rixes ou pour les prévenir, l'arrestation et incarcération des délinquants, la surveillance des ventes par saisies, surtout sur des récoltes dont ils étaient souvent les gardiens désignés par la justice, le portage au canton des résultats des élections, la surveillances du bon

déroulement des fêtes villageoises, la répression de l'ivresse publique, le contrôle et la surveillance d'inconnus et de trimards qu'il signalait aux gendarmes lors de leur ronde ; il assistait le maire ou l'adjoint lors du contrôle des fours et cheminées pour obvier aux éventuels incendies et procédait à l'information de la population des décisions administratives par l'apposition d'affiches et l'usage d'un tambour pour le cri public<sup>3</sup>.



1. Ce corps fut supprimé par le Régime de Vichy le 23 avril 1941 puis rétabli après la Libération.

2. Cette qualité disparut avec le Code d'instruction criminelle remplacée par le Code de procédure pénale en 1958.

3. Sur l'histoire du « cri », voir, Danielle et Daniel BULLOT, *Les familles seigneuriales et le domaine de Valence-en-Brie (du Moyen-Âge à la Révolution de 1789)*, HPEV éd., Troyes, 2022, p. 205-206.



Vers 1830, un garde-champêtre s'entretient avec des gendarmes à cheval.



Bénéficiant de l'estime des maires et des conseillers, il l'était également de la population et toute injure à son égard, en sa qualité de représentant de la loi, était sanctionnée de prison ferme. Ainsi, le 20 juillet 1852, un sieur Briard, pour avoir injurié le garde-champêtre valençois Deschamps, écopa de 3 mois de prison. Le 12 juillet 1857, alors que ce garde achevait sa tournée vers 23 h, après constat de la fermeture effective des lieux publics, il avisa, route de Machault, les sieurs Georges Filliot et Auguste Pelle se querellant pour une histoire de loyer sur une grange. Alors qu'il leur enjoignait de se disperser, Théophile Filliot, venu au secours de son frère, asséna un coup de poing à la tête de Pelle, Deschamps dut les menacer de représailles pour qu'ils consentent enfin à se séparer ; mais, comme trop souvent la suite de l'incident n'est pas connue, a-t-elle d'ailleurs eut une suite ? Les enfants filaient droit, la seule apparition du képi était suffisante à leur faire retrouver le droit chemin, d'autant si leurs méfaits, souvent bien innocents à nos yeux d'aujourd'hui, étaient rapportés aux parents qui ne les laissaient pas impunis. Le 24 juin 1855, le même Deschamps constatait, près de la Mare Catherine que *97 tales de haricots ont été arrachées et abandonnées*, le voleur s'est-il échappé à la venue du garde ? Ce dernier consigna : *ce délit a été commis par des enfants très jeunes : Alexandre Tessier, 7 ans et Adolphe Tissier, 6 ans*. Les tâches qui incombaient à ce garant de l'ordre requerraient une excellente forme physique. Il bénéficia, l'âge venant, de l'aide d'un garde-champêtre auxiliaire exerçant bénévolement ; ainsi, le 19 juillet 1837, un ancien gendarme, Adrien-Louis Deverre, fut nommé

garde-champêtre adjoint de Joseph Charré, âgé de 79 ans ; mais, le 15 juillet de l'année suivante, il démissionna et c'est seulement début juin 1838 que le vigneron Échouboulinois Joseph-Charles Léger, ex grenadier du 23<sup>e</sup> régiment de Ligne, lui succéda ; il vint habiter Valence lors de son mariage, le 4 novembre 1834, avec la Valençoise Anne-Victoire Brocheux. Autres aides, ponctuelles celles-là, existant déjà sous l'Ancien Régime, celles des gardes messiers et vignes, élus annuellement par la communauté des habitants pour surveiller les récoltes, à quelques semaines des moissons et des vendanges. Il est utile de préciser, mais les choses n'ont guère changé même si elles ne se révèlent pas de la même manière, les pratiques désinvoltes et de paresse de certains habitants. Le 15 juin 1840, Léger dresse un PV à Émelie Gibault, domestique de Théophile Filliot, marchand de grains, dont les vaches, qu'elle devait garder, venaient de détériorer une douzaine de *jeunes bouleaux* aux Usages, propriété communale ; le lendemain le maire, Nicolas-Maurice Meignen, magnanime, décida d'abandonner les poursuites. Il semble que ces types de déprédations, notamment sur de jeunes plantations, n'aient pas été rares car d'autres rapports de même esprit existent. Exemple d'un sans-gêne domageable : pour s'éviter un détour par les chemins normaux, certains traversaient les récoltes sans souci des dégâts occasionnés surtout lorsqu'ils conduisaient un attelage ou dirigeaient un troupeau de moutons ! Le 23 avril 1847, Deschamps dressa un constat car, *au Climat de Beauregard, quelqu'un est passé avec un cheval et une herse dans des vignes cassant ainsi 30 souches* ; le 21 mai 1841, il relatait les dégâts commis par un troupeau de moutons se dirigeant vers Paris, au lieu-dit le Moulin à Vent (sortie nord du village à gauche), ayant envahi un champ ensemencé ou bien, même constat, le 23 juillet 1844 où *14 ares de luzerne et un are et demi de blé furent dévorés par des bêtes appartenant à un sieur Momin, de Pamfou*. Le même jour, il repéra un peuplier cassé et enlevé près du ruisseau allant aux *Safrenières sur les usages de Valence où se réunissent une grande quantité de vaches qui y vont paître*. Il semble que beaucoup de ces petits délits ne furent pas punis et ce en dépit des mécontentements légitimes des propriétaires.

Danielle et Daniel BULLOT

(Fin de la 1ère partie, la suite au Valence L'info de la fin 2024)

# ASSOCIATIONS



Le comité des fêtes de Valence en Brie a offert une soirée de magie le vendredi 08 septembre 2023 en compagnie de Clément le magicien.

Les Valençois se sont amusés en famille et ont profiter du spectacle de magie, des choses improbables se sont passer sous leurs yeux et même dans leurs mains.



## Brocante du 15 Octobre 2023

La charmante ville de Valence en Brie s'est animée lors de la brocante organisée par le dynamique comité des fêtes. Les rues se sont transformées en véritable paradis pour les chineurs et les amateurs de trouvailles uniques.

Dès l'aube, les exposants ont pris place, déployant une variété impressionnante de trésors

L'atmosphère était empreinte de convivialité, avec le parfum alléchant des stands de nourriture.

La brocante a été l'occasion pour la communauté de se rassembler, de se remémorer le passé et de créer de nouveaux souvenirs. Cet événement organisé par le comité des fêtes de Valence en Brie a été une journée mémorable qui a laissé à tous le sentiment d'appartenir à une communauté chaleureuse et accueillante.



## Soirée Halloween le 31 octobre 2023

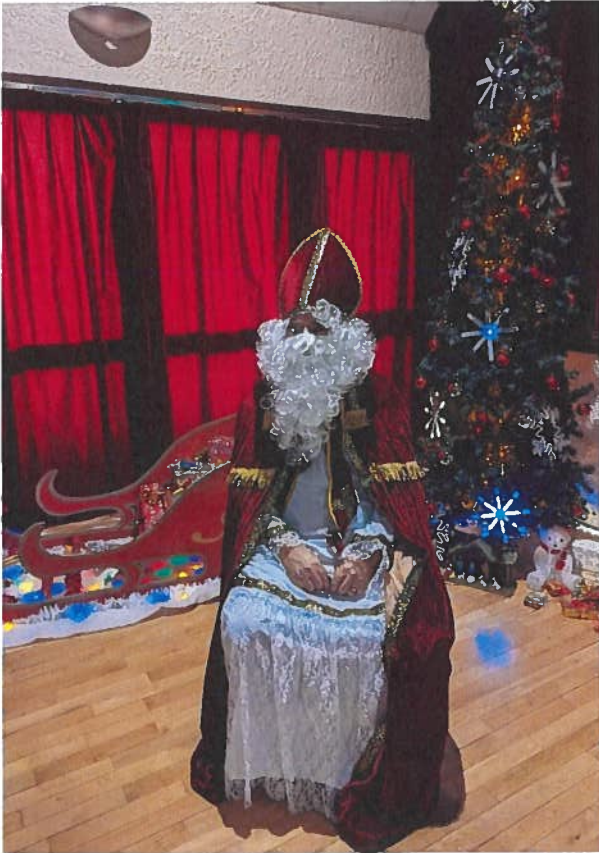
Votre enthousiasme et votre participation ont été la clé du succès de cet événement effrayant.

Les déguisements étaient tout simplement incroyables, créant une ambiance de folie et de mystère. Les gâteaux effrayants étaient délicieux, et les bonbons ont fait le bonheur de tous.

Ensemble, nous avons créé une atmosphère unique, et nous sommes reconnaissants de vous avoir tous à nos côtés pour célébrer Halloween. Votre présence a rendu cette soirée mémorable, et nous sommes impatients de vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle aventure terrifiante.



## SAINT NICOLAS, SAMEDI 2 DÉCEMBRE



## SUIVI DU MARCHÉ DE NOËL DIMANCHE 3 DÉCEMBRE







Le LIV, à fond en 2024 !

Le LIV vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2024 !

La saison a bien commencé en 2023 pour notre association : le groupe du LIV adultes a retrouvé un nouveau souffle, avec de nombreux nouveaux comédiens et comédiennes ! Et aussi, un coaching modifié, puisque de 3 coachs (Lucie Glinel, fondatrice du LIV, et deux comédiens de la LISM : Gaëlle Lefebvre et Nordine Sahli), le groupe passe à un seul : François Valancony.

Après un cabaret ayant remporté un franc succès au Conservatoire Couperin de Chaumes-en-Brie, le LIV a organisé une belle rencontre le 9 décembre 2023 avec une jeune équipe locale : les Six Troncs Verts.

En 2024, dès le 12 janvier nos exploits ont démarré, avec un mini match face aux Arlequins avant la projection du film improvisé Poisson Rouge au Ciné Paradis Villars de Fontainebleau.

Retrouvez notre équipe le 27 janvier à 20h30 à la salle des fêtes du village pour un match contre l'équipe parisienne du Griffon !

Nos autres dates :

- 2 mars à Bray/Seine (match)
- 5 avril à la brasserie Pachamama (match contre Les Improbables)
- 4 mai à Valence en Brie (match)
- 1 et 2 juin à Valence en Brie lors du Festival Cultures en Jardins.

**Pour tout renseignement :**

**[leliv77@gmail.com](mailto:leliv77@gmail.com) - 06 85 42 37 01**

**<https://le-liv-77.jimdofree.com/>**



# ASSOCIATIONS



Le dimanche 17 septembre 2023, l'Association a présenté aux amateurs d'histoire locale, dans la salle des Fêtes Marius-Albert, une étude dédiée à la Seconde Guerre mondiale. Elle relate les événements de la période de l'Occupation à Valence ainsi que ceux qui se déroulèrent après la Libération chargés, eux-aussi, de violences. Si certains des épisodes racontés vont à l'encontre de la tradition populaire locale, née des souvenirs, parfois un peu frelatés, transmis

par les Anciens, les documents d'archives vinrent rétablir une vérité qu'il convient de connaître puisqu'elle est liée au village. La projection d'images illustrant les propos ont permis de raviver des souvenirs pour certains spectateurs, ceux de personnages qu'ils ont connus. Parmi le public se trouvaient des amateurs extérieurs au village intéressés par le sujet, en particulier des Échoubouloinois très concernés dans l'histoire du maquis valençois, et qui n'ont pas manqué d'exprimer leurs sentiments et de poser leurs interrogations face à leur connaissance ailleurs. L'après-midi s'est achevée par le verre de l'amitié amenant des retrouvailles et favorisant les rencontres.

L'ouvrage Valence-en-Brie dans la Seconde Guerre mondiale est à vendre au siège de l'Association (dont coordonnées données plus bas), il sera également proposé lors de Salons du Livre et de Marchés de Noël, notamment à celui de Valence qui se tiendra cette année le dimanche 3 décembre, organisé par notre Comité des Fêtes.

HPEV était présente au Forum des Associations qui a eut lieu sur le site des Fours à Chaux, le 7 septembre, occasion là-aussi de rencontres et de faire connaissance avec de nouveaux Valençois.

L'Association a des projets pour 2024 quant à la mémoire du lieu, retrouver des hommes dont la vie est à connaître et des événements et pour organiser des animations.

Si vous souhaitez obtenir : renseignements, informations, demandes de visites, achat de livres, etc., transmettre des idées, donner des informations ou même des documents anciens risquant de disparaître, n'hésitez pas à contacter l'Association à son siège :

Danielle BULLOT  
Président HPEV

Siège de l'Association  
20, rue Max-Lafon  
Valence-en-Brie  
01.64.31.89.17  
hpev77@gmail.com



# ASSOCIATIONS



V.A.A.V vous souhaite une Bonne Année 2024

L'année 2023 a, une nouvelle fois, été très difficile pour nos activités. Pour la saison 2023- 2024 nous avons mis en place des activités pour les enfants et adolescents de Valence- En- Brie sous la direction de Marc Mata notre intervenant. Il propose des cours d'initiation à la boxe pour nos jeunes suivis de cours de Zumba/danse tous les mercredis après-midi.



Les autres activités ont repris début Septembre avec Bénédicte et Marc et nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité car sans votre appui nous ne pourrions rien faire.

Pour cette année nouvelle 2024 qui entame son tour du monde, le Bureau de V.A.A.V vous souhaite une bonne et heureuse année pleine de santé, bonheur, joie et prospérité et surtout une année d'activités sans aucune perturbation

Le Bureau de V.A.A.V



La Compagnie du Javot présentera sa dernière création « A l'aurore des contes » dans le cadre du festival Cultures en jardins.

Adapté des « Contes d'une grand-mère » de George Sand, nous vous proposerons durant une heure, notre version de deux contes écrits à l'origine pour ces deux petites filles, Aurore et Gabrielle.

Écrivaine et féministe engagée, George Sand était aussi amoureuse éperdue de la nature et des beautés cachées qu'elle recèle. Jardinière passionnée ne pouvant laisser une journée s'écouler dans sa propriété de Nohant, sans tailler, greffer, planter, désherber, elle était reconnue pour ses grandes connaissances botaniques et entomologiques. Ainsi, il n'est pas étonnant que ses contes se distinguent par leur vision poétique et féérique d'une nature que nous avons tous à portée de vue et de mains mais en ignorant ces précieux détails qui nous conduisent vers des aventures extra-ordinaires.

Il nous apparaissait évident que ces histoires ne pouvaient

être interprétées qu'en milieu ouvert, comment parler des arbres, des fleurs, des papillons, entre quatre murs éclairés par des soleils artificiels ? (Même si pour le moment nous sommes ravis de répéter bien au chaud à l'intérieur)

Nous accueillerons à cette occasion deux nouveaux jeunes et talentueux artistes « en herbe » qui feront leur premier pas sur une étrange scène mouvante et ondulante, où les haies et bosquets servent de coulisses, les parterres fleuris de décors, vent soleil ou pluie restant les éléments incontrôlables nous rappelant notre soumission à la nature et non l'inverse.

Tout le monde à son grain d'intelligence et de poésie, et il ne faut pas pour cela une grande éducation

Tout le monde a donc droit à la beauté et à la poésie de nos forêts (et jardins) ... George Sand

A très bientôt

La Compagnie du Javot





## SECTION TENNIS DE TABLE

C'est parti... !

La section tennis de table, seconde activité de la Boule Carrée a vu le jour le 17 janvier dernier. Quatre tables neuves vous attendent tous les mercredis.



### TARIFS

5,00€ Enfants  
10,00€ Adultes

### HORAIRES

Mercredi 18h00 à 19h30  
Enfants  
Mercredi 20h00 à 23h00  
Adultes

## SECTION PETANQUE

La section pétanque pour la saison 2024 débutera le vendredi 1er mars 2024. Pour tous ceux qui ne l'on pas encore fait, pensez à renouveler vos cartes d'adhérents

Les prochains rendez-vous :

Soirée « Pasta » le 16 mars 2024 à 20 h 00 Salle Polyvalente, les bulletins d'inscription seront distribués courant Février 2024

Le samedi 23 mars 2024, La Boule Carrée innove en vous proposant un Concours Pétanque Tête à Tête, inscriptions à 14 heures.



### JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DU LOCAL BOULES

Mardi 17h à 18h  
Enfants  
Mardi 20h30  
Adultes  
Vendredi 20h30  
Adultes

# AGENDA

**SOIRÉE TROPICALE**  
(Le Comité des fêtes)  
**Samedi 10 Février**

**TOURNOI DE DOMINOS**  
(KINTESENS)  
**Samedi 17 Février**

**REPAS DES ANCIENS**  
**Dimanche 3 Mars**

**LOTO DES ENFANTS**  
(Sacré Charlemagne)  
**Dimanche 10 Mars**

**SOIRÉE ITALIENNE**  
(la Boule Carrée)  
**Samedi 16 Mars**

**SALON DU LIVRE**  
(HPEV et Mairie)  
**Samedi 23 et dimanche 24 MARS**

**CHASSE AUX ŒUFS**  
(Comité des fêtes et Mairie)  
**Lundi 1<sup>er</sup> Avril**

**THÉÂTRE DE CHAMPAGNE**  
**Samedi 13 et Dimanche 14 Avril**

**SOIRÉE FIFA PIZZA**  
(Mairie et club de foot du Chatelet et brie)  
**Samedi 20 Avril**

**SOIRÉE LITTLE EVAN**  
**Samedi 27 AVRIL**

**LIV MATCH D'IMPRO**  
(LIV Contre LIV Culture en Jardins)  
**Samedi 4 mai**

**FÊTE COMMUNALE**  
**Samedi 4 Mai**

**BROCANTE**  
**Dimanche 5 Mai**

**CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945**

**TOURNOI DE DOMINOS**  
KINTESENS  
**Dimanche 19 MAI**

**CULTURE EN JARDINS**  
**1 et 2 JUIN**

**KERMESSE**  
**22 JUIN**